

Avertissement

Pour faciliter la consultation à l'écran, les pages blanches du document imprimé (qui correspondent aux pages 2, 6, 10, 14, 18, 20, 22, 36, 44, 56, 58, 66, 72, 84, 88 et 120) ont été retirées de la version PDF. On ne s'inquiétera donc pas de leur absence si on imprime le document.

La pagination du fichier PDF est ainsi demeurée en tous points conforme à celle de l'original.

Programme d'études techniques

112.A0

Acupuncture

Secteur
de formation

Santé

19

Acupuncture

Secteur
de formation

Santé

19

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2002

ISBN 2-550-

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2002

112.A0	Acupuncture	2002
--------	-------------	------

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 91 2/3

Durée totale : 2 640 heures

Formation générale :	660	heures-contact
Formation spécifique :	1 980	heures-contact

Durée maximale allouée à l'enseignement clinique : 480 heures-contact

Condition particulière d'admission : - Sciences physiques 436

REMERCIEMENTS

La production du présent programme a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie tout particulièrement les personnes ci-dessous, qui ont participé à la conception de la composante de formation spécifique de ce programme d'études techniques.

Milieu du travail

Jeannine L. Arsenault

Acupunctrice

Montréal

Raymond Bourret

Vice-président

Ordre des acupuncteurs du Québec

Anita Comeau

Acupunctrice

Sherbrooke

Lise Drouin

Acupunctrice

Blainville

Bernard Gratton

Acupuncteur

Trois-Rivières

Raymond Houde

Acupuncteur

Montréal

Catherine Maltais

Acupunctrice

Jonquière

Roch Monast

Acupuncteur

Dorion

Lisette Moreau

Acupunctrice

Lévis

Anne Paré

Acupunctrice

Québec

Louise Philippon

Acupunctrice

Longueuil

Milieu de l'éducation

Claude Arbour

Directeur du module de biologie médicale

Université du Québec à Trois-Rivières

Suzanne Malo

Adjointe à la direction des études

Cégep de Rosemont

Milieu du travail

Annie Roy
Acupunctrice
Joliette

Lorraine Vermette
Acupunctrice
Sainte-Foy

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

Jean-Pierre Fons
Responsable du secteur Santé
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Ghyslaine Douville
Professeure au département d'acupuncture
Cégep de Rosemont

Élisabeth Lapierre
Professeure au département d'acupuncture
Cégep de Rosemont

Conseil en élaboration de programme

André Adan
Conseiller technique
Didaction

Révision technique

Jacqueline Roy
Conseillère en élaboration de programmes

Révision linguistique

Sous la responsabilité du Service des publications du
ministère de l'Éducation

REMARQUES CONCERNANT LA TERMINOLOGIE

1 Abréviations

MTO = médecine traditionnelle orientale

RCR = réanimation cardio-respiratoire

2 Utilisation des majuscules

Les majuscules sont employées pour indiquer que le terme en cause doit être compris selon le sens qui lui est donné en médecine traditionnelle orientale; par exemple, le mot « Sang » fait référence au sens médical de ce terme en médecine traditionnelle orientale.

Cette utilisation des majuscules est courante chez les acupunctrices et les acupuncteurs.

3 Traduction de quelques termes chinois transcrits en pinyin dans le texte

Biao = surface

Fu = Entrailles

Jinye = Liquides organiques

Jing = Essence

Jingbie = méridien distinct

Jingjin = méridien tendino-musculaire

Jingzhen = méridien principal

Li = interne

Luo = Vaisseau secondaire

Qi = Énergie

Shen = Mental

Xue = Sang

Zang = Organes

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du programme	1
Vocabulaire	3
PREMIÈRE PARTIE	
Buts du programme	7
Buts de la formation générale.....	11
Intentions éducatives en formation générale.....	13
Liste des objectifs du programme	15
Formation générale commune.....	15
Formation générale propre	15
Formation générale complémentaire.....	16
Formation spécifique	16
DEUXIÈME PARTIE	
Objectifs et standards – formation générale commune.....	21
Objectifs et standards – formation générale propre	35
Objectifs et standards – formation générale complémentaire.....	43
Objectifs et standards – formation spécifique	57
0280 Analyser la fonction de travail.	59
0281 Établir des liens entre les problèmes de santé, le Yin/Yang, les Zang Fu, les Entités viscérales ainsi que les Substances en médecine traditionnelle orientale.	61
0282 Établir des liens entre les manifestations de déséquilibre énergétique et la circulation énergétique.	63
0283 Établir des liens entre les points d'acupuncture et les objectifs cliniques.	67
0284 Caractériser l'intervention en médecine traditionnelle orientale en la comparant à l'intervention en médecine occidentale.....	69
0285 Analyser l'organisation anatomique des principaux systèmes physiologiques humains.	71
0286 Analyser sur le plan physiologique les données relatives à l'état de santé de la patiente ou du patient.	73
0287 Établir des liens entre les données biomédicales et l'état de santé de la patiente ou du patient.	75
0288 Établir des liens entre les données biomédicales et la médecine traditionnelle orientale.....	77
0289 Déterminer le rôle des facteurs environnementaux, émotionnels et familiaux sur l'équilibre énergétique.	79
028A Établir une relation d'aide avec la patiente ou le patient et les aidants naturels.	81

028B	Recueillir l'information nécessaire sur l'état de santé de la patiente ou du patient.....	85
028C	Interpréter la maladie selon les principes de la médecine traditionnelle orientale.	89
028D	Évaluer l'état énergétique de la patiente ou du patient.....	91
028E	Interagir avec diverses personnes-ressources dans un contexte professionnel.....	93
028F	Établir le plan d'intervention.	95
028G	Prévenir les risques pour la santé et la sécurité.	97
028H	Localiser les points d'acupuncture sur le corps de la patiente ou du patient.	99
028J	Donner le traitement.	101
028K	Intervenir en situation d'urgence.....	103
028L	Assurer le suivi des interventions auprès de la patiente ou du patient.	105
028M	Administrer un bureau d'acupuncture.....	107
028N	Optimiser son intervention clinique.	109

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Acupuncture* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale des programmes et du développement. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Acupuncture* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du programme. La seconde partie décrit les objectifs et les standards des composantes de formation générale et spécifique.

VOCABULAIRE

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p. 3).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Il se compose d'un verbe d'action et d'un complément. L'énoncé de compétence doit être précis et univoque.

Pour la composante de formation générale, l'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à la compréhension de celle-ci. Ils précisent les grandes étapes d'exercice ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation d'exercice de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte de réalisation ne précise pas la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte de chacun des éléments de la compétence et, par voie de conséquence, de la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences au seuil d'entrée sur le marché du travail. Les critères de performance ne sont pas l'instrument d'évaluation mais servent plutôt de référence à la production de celui-ci. Chaque élément de la compétence appelle au moins un critère de performance.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les collèges ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

PREMIÈRE PARTIE

BUTS DU PROGRAMME

LA PROFESSION CONSIDÉRÉE

Le programme d'études *Acupuncture* vise à former les personnes aspirant à exercer la profession d'acupunctrice ou d'acupuncteur conformément aux lois professionnelles en vigueur au Québec.

Il vise à former des thérapeutes autonomes aptes à intervenir en première ligne, à évaluer l'état énergétique de la personne selon la médecine traditionnelle orientale et à appliquer des traitements d'acupuncture dans le but d'améliorer la santé ou de soulager la douleur chez les patientes et patients.

Dans l'exercice de sa profession, l'acupunctrice ou l'acupuncteur accueille des personnes qui consultent pour divers problèmes de santé. Elle ou il prend connaissance du dossier médical de la patiente ou du patient et évalue son état énergétique. Elle ou il prépare ensuite un plan d'intervention, l'applique et en fait le suivi.

L'acupunctrice ou l'acupuncteur doit agir en respectant les règles d'asepsie et les autres normes fixées par l'Ordre des acupuncteurs du Québec.

Elle ou il travaille en collaboration avec d'autres professionnels de la santé ou leur réfère les cas dépassant les limites de ses compétences.

L'acupuncteur ou l'acupunctrice travaille généralement dans un bureau privé et en assume la gestion.

LES ORIENTATIONS DE LA FORMATION TECHNIQUE

Conformément aux orientations de la formation technique en vigueur au ministère de l'Éducation, la composante de formation spécifique du programme vise les buts généraux suivants :

- Rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre en obtenant les résultats attendus dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités de la profession.
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance du marché du travail en général ainsi que la connaissance du contexte particulier de la profession choisie.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels.
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

LES INTENTIONS ÉDUCATIVES DU PROGRAMME

Le programme d'études collégiales *Acupuncture* permet également d'atteindre les objectifs des composantes communes, propres et complémentaires de la formation générale.

En ce qui concerne la formation spécifique, notons que les compétences particulières et générales du programme ont été définies dans une perspective qui prend en considération la diversité des besoins des patientes ou des patients et des champs de pratique clinique en acupuncture, les liens de l'acupuncture avec les autres domaines de la médecine orientale, ainsi que le souhait collectif de reconnaissance et de dialogue avec les autres professionnels de la santé, dans un contexte où domine le langage biomédical.

LA MÉDECINE TRADITIONNELLE ORIENTALE (MTO)

Une des intentions éducatives du programme est de former les acupunctrices et les acupuncteurs dans la tradition MTO et selon une vision holistique, ainsi qu'à l'approche clinique du déséquilibre énergétique.

Le programme prévu vise à former les personnes dans le champ précis de l'acupuncture. Il est cependant souhaité que l'acupunctrice ou l'acupuncteur qui en est issu maîtrise suffisamment les connaissances communes en médecine traditionnelle orientale pour pouvoir ultérieurement élargir sa formation et sa pratique aux autres champs que sont, entre autres, la pharmacopée chinoise, la diététique chinoise, le Tuina et le cheng gu.

LE CHAMP BIOMÉDICAL

Les intentions éducatives du programme sont de faire acquérir aux futurs acupuncteurs et futures acupunctrices les compétences requises dès l'entrée dans la profession pour qu'ils et elles puissent intervenir dans les situations journalières courantes, tout en tenant compte du fait qu'ils devront, en première ligne, traiter à une grande variété de cas cliniques et qu'il y a un risque réel de préjudices pour la patiente ou le patient.

Compte tenu de la fonction de travail d'acupunctrice ou acupuncteur et du degré d'autonomie qu'implique l'exercice de la profession, la formation spécifique du programme *Acupuncture* englobe les composantes biomédicales suivantes : l'anatomie humaine; la physiologie humaine; la pathologie; la pharmacologie; la microbiologie et les soins d'urgence.

LE CONTEXTE OCCIDENTAL DE L'ACUPUNCTURE

Le programme vise à doter l'acupunctrice et l'acupuncteur d'un référentiel multidisciplinaire enrichissant sa pratique de la profession et facilitant le dialogue et la collaboration avec les autres professionnels de la santé. L'intention est de faire acquérir à l'acupunctrice et à l'acupuncteur une méthode de travail fondée sur la prise en considération constante des facteurs influant sur l'état de chaque patiente ou patient et intégrant à sa pratique de la profession la compréhension des notions biomédicales de base applicables à chaque cas.

Par ailleurs le programme vise à faire acquérir à l'acupunctrice et à l'acupuncteur des qualités d'entrepreneurship lui permettant de bien gérer son cabinet.

LE PROFESSIONNALISME

Le programme vise à rendre l'acupunctrice et l'acupuncteur autonome sur le plan professionnel en développant chez elle ou chez lui la capacité de prendre des décisions éclairées, de faire preuve de jugement et d'initiative ainsi que de sang-froid et de rapidité d'exécution.

Le programme vise à faire en sorte que l'acupunctrice et l'acupuncteur se soucient constamment de faire preuve de professionnalisme, d'autonomie, de rigueur et d'excellence, tout en cherchant à évoluer dans l'exercice de leur profession.

Le programme vise à faire en sorte que l'acupunctrice et l'acupuncteur aient la capacité d'entrer en relation avec des personnes qui souffrent ainsi que de tenir compte des caractéristiques de divers types de patientes et patients.

Le programme vise enfin à faire en sorte que l'acupunctrice et l'acupuncteur respectent les règles d'hygiène, de sécurité et d'éthique professionnelle, tout en tenant compte du cadre juridique dans lequel ils exercent leur profession.

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieure tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage entre les secteurs de la formation technique et de la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et un équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
- la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
- une éthique personnelle et sociale;
- une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
- la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- ouverture d'esprit;
- créativité;
- ouverture sur le monde.

Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis par une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités posées, des disciplines visées et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assurent une cohérence dans son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document.

LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

(6 unités)

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

(4 unités)

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

FORMATION SPÉCIFIQUE

- 0280 Analyser la fonction de travail.
- 0281 Établir des liens entre les problèmes de santé, le Yin/Yang, les Zang/fu les Entités viscérales ainsi que les Substances en médecine traditionnelle orientale.
- 0282 Établir des liens entre les manifestations de déséquilibre énergétique et la circulation énergétique.
- 0283 Établir des liens entre les points d'acupuncture et les objectifs cliniques.
- 0284 Caractériser l'intervention en médecine traditionnelle orientale en la comparant à l'intervention en médecine occidentale.
- 0285 Analyser l'organisation anatomique des principaux systèmes physiologiques humains.
- 0286 Analyser sur le plan physiologique les données relatives à l'état de santé de la patiente et du patient.
- 0287 Établir des liens entre les données biomédicales et l'état de santé de la patiente ou du patient.
- 0288 Établir des liens entre les données biomédicales et la médecine traditionnelle orientale.
- 0289 Déterminer le rôle des facteurs environnementaux, émotionnels et familiaux sur l'équilibre énergétique.
- 028A Établir une relation d'aide avec la patiente ou le patient et les aidants naturels.
- 028B Recueillir l'information nécessaire sur l'état de santé de la patiente ou du patient.
- 028C Interpréter la maladie selon les principes de la médecine traditionnelle orientale.
- 028D Évaluer l'état énergétique de la patiente ou du patient.
- 028E Interagir avec diverses personnes-ressources dans un contexte professionnel.

- 028F Établir le plan d'intervention.
- 028G Prévenir les risques pour la santé et la sécurité.
- 028H Localiser les points d'acupuncture sur le corps de la patiente ou du patient.
- 028J Donner le traitement.
- 028K Intervenir en situation d'urgence.
- 028L Assurer le suivi des interventions auprès de la patiente ou du patient.
- 028M Administrer un bureau d'acupuncture.
- 028N Optimiser son intervention clinique.

DEUXIÈME PARTIE

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE**

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE		CODE : 0001
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.		
Éléments		
1 Reconnaître le propos du texte.	1.1 Formulation juste des éléments importants du propos du texte.	
2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	2.1 Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques.	
	2.2 Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.	
3 Choisir les éléments d'analyse.	3.1 Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.	
4 Élaborer un plan de rédaction.	4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction.	
	4.2 Pertinence et cohérence du plan.	
	4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.	
5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte.	5.1 Utilisation appropriée des éléments d'analyse.	
	5.2 Pertinence des exemples choisis.	
	5.3 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.	
	5.4 Précision et richesse du vocabulaire.	
	5.5 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.	
	5.6 Respect du registre de langue approprié.	
	5.7 Respect des règles de présentation d'une production écrite.	
	5.8 Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Français Pondération : 2-2-3 Nombre d'unités : 2 1/3		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE		CODE : 0002
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.		
Éléments 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 4 Élaborer un plan de dissertation. 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative.		Critères de performance 1.1 Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. 2.1 Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 3.1 Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Développement approprié des idées. 5.3 Pertinence des exemples choisis. 5.4 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.5 Précision et richesse du vocabulaire. 5.6 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.7 Respect du registre de langue approprié. 5.8 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.9 Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Français Pondération : 3-1-3 Nombre d'unités : 2 1/3		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE		CODE : 0003
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Apprécier des textes de la littérature québécoise. Éléments 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. 2 Comparer des textes. 3 Déterminer un point de vue critique. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une dissertation critique.		Critères de performance 1.1 Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. 2.1 Choix pertinent des critères de comparaison. 2.2 Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. 3.1 Pertinence du point de vue critique. 4.1 Pertinence et cohérence du plan. 4.2 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Emploi d'arguments appropriés. 5.3 Justification du point de vue critique. 5.4 Pertinence des exemples choisis. 5.5 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.6 Précision et richesse du vocabulaire. 5.7 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.8 Respect du registre de langue approprié. 5.9 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.10 Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Français Pondération : 3-1-4 Nombre d'unités : 2 2/3		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : PHILOSOPHIE		CODE : 00B1
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle. Éléments 1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité. 2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions. 3 Produire une argumentation sur une question philosophique.	Critères de performance 1.1 Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. 1.2 Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. 1.3 Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution. 2.1 Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. 2.2 Référence au contexte sociohistorique de la contribution. 2.3 Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution. 3.1 Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. 3.2 Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. 3.3 Respect des règles de l'argumentation. 3.4 Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Philosophie	
Pondération :	3-1-3	
Nombre d'unités :	2 1/3	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : PHILOSOPHIE		CODE : 000E
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain. Éléments 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.		Critères de performance 1.1 Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. 1.2 Usage approprié des concepts clés. 2.1 Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions. 2.2 Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. 3.1 Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. 3.2 Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. 3.3 Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. 3.4 Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Philosophie Pondération : 3-0-3 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU I)		CODE : 0015
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Comprendre et exprimer des messages simples en anglais. Éléments 1 Dégager le sens d'un message oral simple. 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. 3 S'exprimer oralement. 4 Rédiger un texte.		Critères de performance 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots. 3.1 Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. 3.2 Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. 3.3 Échanges d'idées pertinents. 3.4 Prononciation, intonation et débit acceptables. 4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes, sur un sujet familier. 4.2 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i> , <i>simple past</i> et <i>past continuous</i> , <i>future</i> .
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde Pondération : 2-1-3 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU II)		CODE : 0007
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer en anglais avec une certaine aisance. Éléments 1 Dégager le sens d'un message oral authentique. 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. 3 S'exprimer oralement. 4 Rédiger un texte.		Critères de performance 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. 1.2 Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. 2.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments. 3.1 Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. 3.2 Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement grammaticalement correctes. 3.3 Emploi généralement correct de verbes au passé. 3.4 Prononciation, intonation et débit convenables. 4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i> , <i>simple past</i> et <i>past continuous</i> , <i>present perfect</i> , <i>future</i> .
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde Pondération : 2-1-3 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU IV)		CODE : 0009
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.		
Éléments 1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise. 2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.		Critères de performance 1.1 Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. 1.2 Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. 1.3 Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. 1.4 Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. 1.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical. 2.1 Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. 2.2 Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. 2.3 Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. 2.4 Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. 2.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. 2.6 Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Anglais, langue seconde	
Pondération :	2-1-3	
Nombre d'unités :	2	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE		CODE : 0064
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.		
Éléments 1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé. 2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé. 3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière. 4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.		Critères de performance 1.1 Utilisation appropriée de la documentation. 1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé. 2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. 2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques. 3.1 Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. 3.2 Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. 3.3 Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à une pratique régulière de l'activité physique. 4.1 Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Éducation physique Pondération : 1-1-1 Nombre d'unités : 1		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE		CODE : 0065
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.		
Élément 1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.		Critères de performance 1.1 Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité. 1.2 Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité. 1.3 Formulation correcte d'objectifs personnels. 1.4 Mention des moyens pour atteindre ses objectifs. 1.5 Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité. 1.6 Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité. 1.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité. 1.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. 1.9 Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Éducation physique Pondération : 0-2-1 Nombre d'unités : 1		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE		CODE : 0066
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.		
Éléments 1 Harmoniser sa pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques.		Critères de performance 1.1 Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. 2.1 Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. 2.2 Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. 2.3 Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.4 Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.5 Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. 2.6 Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. 2.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités. 2.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Éducation physique Pondération : 1-1-1 Nombre d'unités : 1		

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE**

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE		CODE : 000K
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence		
Produire différents types de discours oraux et écrits.		
Éléments		Critères de performance
1	Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	1.1 Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. 1.2 Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. 1.3 Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2	Déterminer un sujet et un objectif de communication.	2.1 Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3	Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	3.1 Choix approprié des sources d'information. 3.2 Choix pertinent des éléments d'information.
4	Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	4.1 Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. 4.2 Choix judicieux des moyens d'expression.
5	Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	5.1 Respect des règles définissant les différents types de textes. 5.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. 5.3 Précision et richesse du vocabulaire. 5.4 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.5 Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
6	Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	6.1 Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. 6.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. 6.3 Précision et richesse du vocabulaire. 6.4 Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :		Français
Nombre d'heures-contact :		60
Nombre d'unités :		2

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : PHILOSOPHIE		CODE : 000T
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.		
Éléments 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.		Critères de performance 1.1 Définition des notions de base de l'éthique. 1.2 Utilisation appropriée des notions. 1.3 Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. 2.1 Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. 3.1 Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. 3.2 Formulation des questions éthiques relatives à la situation. 3.3 Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. 3.4 Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. 4.1 Appréciation de divers choix quant à l'action à l'aide de théories philosophiques. 4.2 Justification rationnelle de la position choisie. 4.3 Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Philosophie Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU I)		CODE : 0016
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.		
Éléments 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études.		Critères de performance 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. 3.1 Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. 3.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 3.3 Propos pertinents. 3.4 Application satisfaisante du code grammatical. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. 4.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. 4.4 Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU II)		CODE : 000M
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.		
Éléments 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise. 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.		Critères de performance 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. 1.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments du message. 2.1 Reconnaissance du sens général. 2.2 Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. 2.3 Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise. 3.1 Communication claire et cohérente accessible à un non expert. 3.2 Communication appropriée à la situation. 3.3 Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. 3.4 Application convenable du code grammatical. 4.1 Rédaction claire et cohérente d'un texte d'environ 300 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non expert. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. 4.4 Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU III)		CODE : 000N
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.		
Éléments 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise. 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.		Critères de performance 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 1.2 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. 2.1 Identification du sens général. 2.2 Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. 2.3 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. 3.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. 3.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. 3.3 Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. 4.1 Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert. 4.2 Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.4 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU IV)		CODE : 000P
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.		
Éléments 1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 2 Analyser des textes complexes. 3 Rédiger un texte lié à son champ d'études. 4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.		Critères de performance 1.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. 1.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. 1.3 Emploi judicieux du vocabulaire. 1.4 Utilisation correcte du code grammatical. 1.5 Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. 2.1 Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. 2.2 Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. 2.3 Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite. 3.1 Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert. 3.2 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. 3.3 Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie. 4.1 Respect du sens. 4.2 Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe. 4.3 Emploi d'une terminologie équivalente.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE**

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains. Éléments 1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement aux sciences humaines. 3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. • À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines. Critères de performance 1.1 Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. 1.2 Description des principales approches utilisées en sciences humaines. 2.1 Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. 3.1 Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. 3.2 Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines. Éléments 1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines. 2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines. 3 Établir des conclusions.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines. Critères de performance 1.1 Présentation de l'historique de la problématique. 1.2 Utilisation des concepts et du langage appropriés. 1.3 Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique. 2.1 Formulation claire d'une question. 2.2 Sélection de données documentaires pertinentes. 2.3 Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête. 3.1 Utilisation appropriée de la méthode choisie. 3.2 Détermination de critères d'appréciation appropriés. 3.3 Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. 3.4 Élargissement de la question analysée.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE		CODE : 000X
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.	
Éléments 1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types. 2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie. 3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 4 Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.	Critères de performance 1.1 Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. 1.2 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. 2.1 Définition des termes et description des principales interrelations entre science, technique et technologie: liens logiques et temporels, et apports mutuels. 3.1 Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 3.2 Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. 4.1 Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 4.2 Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Nombre d'heures-contact :	45	
Nombre d'unités :	2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE CODE : 000Y

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base. Éléments 1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type. 2 Formuler une hypothèse visant à solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique. 3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	Contexte de réalisation • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres). Critères de performance 1.1 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type. 2.1 Description claire et précise du problème. 2.2 Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.). 3.1 Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. 3.2 Respect de la procédure expérimentale établie. 3.3 Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. 3.4 Présentation claire et adéquate des résultats. 3.5 Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGUE MODERNE		CODE : 000Z
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte ¹ .	Contexte de réalisation • Pour les langues modernes qui utilisent l’alphabet latin: – à l’occasion d’une conversation d’un minimum de huit répliques; – à l’occasion d’une communication écrite d’un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d’écriture autre que l’alphabet latin: – à l’occasion d’une conversation d’un minimum de six répliques; – à l’occasion d’une communication écrite d’un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l’aide d’outils de référence.	
Éléments	Critères de performance L’acquisition d’une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.	
1 Saisir le sens d’un message oral.	1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 1.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. 1.3 Association logique entre les éléments du message.	
2 Saisir le sens d’un message lu.	2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 2.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. 2.3 Association logique entre les éléments du message.	
3 Exprimer oralement un message simple.	3.1 Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. 3.2 Application appropriée des règles grammaticales. 3.3 Utilisation des verbes au présent de l’indicatif. 3.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d’expressions idiomatiques. 3.5 Prononciation intelligible. 3.6 Enchaînement cohérent d’une suite de phrases simples. 3.7 Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.	
4 Écrire un texte sur un sujet donné.	4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. 4.2 Application appropriée des règles grammaticales de base. 4.3 Utilisation des verbes au présent de l’indicatif. 4.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d’expressions idiomatiques. 4.5 Enchaînement cohérent d’une suite de phrases simples. 4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d’écriture autres que l’alphabet latin.	
ACTIVITÉS D’APPRENTISSAGE		
Nombre d’heures-contact :	45	
Nombre d’unités :	2	

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	Contexte de réalisation - À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques; - À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. - À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. - À partir : - de situations usuelles de la vie courante; - de sujets simples de la vie courante. - À l'aide d'outils de référence.
Éléments	Critères de performance L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.
1 Saisir le sens d'un message entendu.	1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
	1.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.
	1.3 Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
	2.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.
	2.3 Association logique entre les éléments du message.
3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	3.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
	3.2 Application appropriée des règles grammaticales.
	3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
	3.4 Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
	3.5 Prononciation intelligible.
	3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
	3.7 Dialogue.
4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
	4.2 Application appropriée des règles grammaticales.
	4.3 Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
	4.4 Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
	4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
	4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne. Éléments 1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant. 2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne. 3 Échanger verbalement sur un sujet. 4 Rédiger un texte de complexité moyenne.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite. Critères de performance L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. 1.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. 1.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue. 2.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. 2.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue. 3.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. 3.2 Utilisation appropriée du vocabulaire courant. 3.3 Prononciation et intonation justes. 3.4 Débit moyen dans un dialogue en langage courant. 3.5 Cohérence du message exprimé. 3.6 Réponses pertinentes à des questions. 4.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. 4.2 Justesse du vocabulaire. 4.3 Cohérence de l'ensemble du texte. 4.4 Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE
ET INFORMATIQUE

CODE : 0011

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine. Éléments - Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique. - Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique. - Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir. - Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique. - Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	Contexte de réalisation - Individuellement. - À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. - À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence. Critères de performance - Distinction de notions et de concepts de base. - Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. - Utilisation adéquate de la terminologie. - Résumé descriptif de quelques grandes étapes. - Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. - Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. - Identification de quelques grandes influences. - Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. - Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE
CODE : 0012

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant. Éléments - Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique. - Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis. - Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes. - Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	Contexte de réalisation - Individuellement. - À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. - À partir des besoins de la vie courante. - À l'aide d'outils familiers et de documents de référence. Critères de performance - Brève définition des notions. - Exécution correcte des opérations de base. - Utilisation adéquate de la terminologie. - Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. - Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. - Choix approprié en fonction des besoins. - Démarche planifiée et méthodique. - Utilisation correcte des outils et des procédés. - Résultats satisfaisants par rapport au contexte. - Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. - Interprétation juste en tenant compte du contexte. - Formulation claire et précise de l'interprétation.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : ART ET ESTHÉTIQUE CODE : 0013	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique. Éléments 1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art. 2 Caractériser des courants artistiques. 3 Commenter un produit artistique.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots. Critères de performance 1.1 Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire. 2.1 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel. 3.1 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Réaliser une production artistique. Éléments 1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique. 2 Utiliser le médium.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé. Critères de performance 1.1 Identification des particularités: originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres. 2.1 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. 2.2 Application adéquate des techniques artistiques. 2.3 Respect des exigences du mode de production.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION SPÉCIFIQUE

Code : 0280	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser la fonction de travail. Éléments de la compétence 1 Examiner les caractéristiques de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice. 2 Examiner les tâches et opérations liées à la fonction de travail. 3 Examiner le contexte juridique d'exercice de la fonction de travail. 4 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.	Contexte de réalisation • À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail. • À l'aide d'une information récente sur la pratique des acupunctrices et des acupuncteurs, ainsi que sur les cliniques d'acupuncture du Québec. • Dans le respect des lois et règlements en vigueur. • En fonction d'objectifs de carrière personnels. Critères de performance 1.1 Pertinence de l'information recueillie. 1.2 Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice. 1.3 Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur. 2.1 Examen correct des opérations, des contextes de réalisation et des critères de performance de chaque tâche. 2.2 Détermination de l'importance relative des tâches. 2.3 Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail. 3.1 Détermination exacte du rôle de l'Office des professions du Québec. 3.2 Détermination exacte du rôle et de la structure de l'Ordre des acupuncteurs du Québec. 3.3 Détermination exacte des répercussions des lois, règlements, codes et normes régissant la profession sur le travail de l'acupunctrice et de l'acupuncteur. 4.1 Pertinence des liens établis entre les habiletés et comportements et les différentes tâches de la fonction de travail. 4.2 Examen de ses qualités et aptitudes personnelles relativement à la profession.

Code : 0280	
5 Situer la fonction de travail en regard des autres professions de la santé.	5.1 Examen correct de la structure du système de santé québécois. 5.2 Détermination juste de la place de l'acupuncture dans le système de santé québécois. 5.3 Examen correct des approches alternatives les plus fréquemment utilisées par la population du Québec. 5.4 Reconnaissance du statut juridique des approches alternatives au Québec. 5.5 Anticipation de l'évolution du champ de pratique de la profession.
6 Situer la fonction de travail du point de vue de sa pratique ailleurs dans le monde.	6.1 Examen sommaire des conditions de pratique de l'acupuncture en Asie. 6.2 Examen sommaire des conditions de pratique de l'acupuncture en Europe et en Australie. 6.3 Examen sommaire des conditions de pratique de l'acupuncture ailleurs en Amérique.

Code : 0281

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Établir des liens entre les problèmes de santé, le Yin/Yang, les Zang Fu, les Entités viscérales ainsi que les Substances en médecine traditionnelle orientale. Éléments de la compétence 1 Utiliser la terminologie MTO en rapport avec le Yin/Yang, les Zang/Fu, les Entités viscérales et les Substances. 2 Établir des liens entre les symptômes et les Organes associés. 3 Appliquer les règles régissant le Yin/Yang et les cinq mouvements (Wu Xing).	Contexte de réalisation • À partir des symptômes d'une patiente ou d'un patient. • Lors de communications avec des collègues. • À l'aide du dossier d'une patiente ou d'un patient. • À l'aide d'ouvrages de référence ou de logiciels d'acupuncture. Critères de performance 1.1 Mention correcte en français et en pinyin des noms des Organes, des Entrailles, des mouvements, des Entités viscérales et des Substances ainsi que de certains signes et symptômes. 2.1 Reconnaissance immédiate d'un symptôme intrinsèque (clé) à un organe parmi les symptômes présentés par la patiente et le patient. 2.2 Détermination correcte des signes et symptômes en rapport avec les Organes et les Entrailles. 2.3 Détermination correcte des signes et symptômes en relation Bio/Li, Yin /Yang et Haut/ Bas. 2.4 Regroupement correct des symptômes selon les fonctions des Organes et des Entrailles. 3.1 Pour une pathologie donnée, détermination précise des signes et symptômes de Yin et de Yang en excès ou en insuffisance. 3.2 Pour une pathologie donnée, détermination précise du ou des mouvements en cause. 3.3 Pour une pathologie donnée, détermination précise des symptômes en rapport avec le cycle d'insulte, le cycle de révolte et en rapport avec un transfert de la maladie d'un mouvement à l'autre.

Code : 0281	
4 Établir des liens entre les symptômes et les Entités viscérales.	4.1 Détermination correcte de l'interrelation de chaque organe avec chaque entraille et avec l'entité viscérale correspondante. 4.2 Détermination des symptômes en rapport avec les Entités viscérales. 4.3 Détermination précise de l'entité viscérale en cause dans la situation de la patiente et du patient.
5 Vérifier le processus de production et de régulation des Substances.	5.1 Reconnaissance immédiate d'un symptôme intrinsèque (clé) associé à chaque Substance. 5.2 Association juste des symptômes et des Substances propres à chaque organe. 5.3 Association juste des symptômes et des mécanismes de régulation des Substances. 5.4 Détermination précise des symptômes en rapport avec la formation des Liquides organiques.
6 Se représenter l'ensemble des possibilités de déséquilibre énergétique.	6.1 Association exacte de chaque organe et de ses fonctions ainsi que des symptômes de dysfonction. 6.2 Association exacte du Qi, du Xue, du Jing, du Shen et des JinYe et des symptômes d'excès, de stagnation et de déficience. 6.3 Représentation graphique des liens établis entre les symptômes, les Organes, les Entrailles, les Entités viscérales et les Substances.

Code : 0282

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Établir des liens entre les manifestations de déséquilibre énergétique et la circulation énergétique. Éléments de la compétence 1 Utiliser la terminologie MTO en rapport avec la circulation énergétique. 2 Reconnaître les divisions énergétiques du corps humain. 3 Établir des liens entre les méridiens et les symptômes.	Contexte de réalisation • À partir des symptômes d'une patiente ou d'un patient. • Lors de communications avec des collègues. • À l'aide du dossier d'une patiente ou d'un patient. • À l'aide d'ouvrages de référence ou de logiciels d'acupuncture. Critères de performance 1.1 Mention correcte en français et en pinyin du nom de chaque type de méridien. 2.1 Détermination juste des territoires où passent les 6 méridiens unitaires sur la tête, le tronc et les membres. 2.2 Détermination juste des territoires où passent les méridiens réguliers. 2.3 Détermination juste des territoires où passent les méridiens irréguliers. 2.4 Énumération complète et exacte des sites (lieux anatomiques, points de croisement, viscères et ouvertures somatiques) où passent les méridiens réguliers (Jingjin, Jingzhen, Jingbie et Luo). 2.5 Énumération complète et exacte des endroits (lieux anatomiques, points de croisement, viscères et ouvertures somatiques) où passent les méridiens irréguliers. 3.1 Détermination des symptômes en relation avec les méridiens selon les règles Yin/Yang et Biao-Li. 3.2 Détermination des symptômes en relation avec les méridiens selon les règles Shou-Zu. 3.3 Détermination des symptômes en relation avec le méridien principal et ses ramifications. 3.4 Détermination des symptômes en relation avec les méridiens irréguliers (couplage par points clés et territoires associés).

Code : 0282	
4 Associer les sites anatomiques aux méridiens qui y passent.	4.1 Pour une zone anatomique de la tête (zones cutanées, nerveuses, musculaires et articulaires et ouvertures somatiques), détermination exacte des méridiens réguliers et irréguliers y passent. 4.2 Pour une zone anatomique du tronc (zones cutanées, nerveuses, musculaires, articulaires et viscérales ou sphincters), détermination exacte des méridiens réguliers et irréguliers y passent. 4.3 Pour une zone anatomique des membres (zones cutanées, nerveuses, musculaires et articulaires), détermination exacte des méridiens réguliers et irréguliers y passent.
5 Associer les méridiens et les sites anatomiques aux points d'acupuncture.	5.1 Détermination exacte des points d'acupuncture situés sur les méridiens réguliers et irréguliers. 5.2 Détermination exacte des points d'acupuncture hors méridiens (points curieux, points nouveaux et points de l'oreille ainsi que craniopuncture). 5.3 Détermination exacte, par zone anatomique, des points d'acupuncture s'y trouvant.
6 Associer les méridiens aux déséquilibres énergétiques les plus courants.	6.1 Association exacte des signes et symptômes d'une atteinte superficielle des méridiens réguliers. 6.2 Association exacte des signes et symptômes d'une atteinte profonde des méridiens réguliers. 6.3 Reconnaissance de la progression de l'énergie perverse dans les couches des méridiens et entre les méridiens, selon l'évolution des manifestations cliniques. 6.4 Association juste des méridiens réguliers à leurs symptômes intrinsèques. 6.5 Association juste des méridiens irréguliers à leurs symptômes intrinsèques.

Code : 0282	
7 S'approprier les règles régissant la circulation énergétique.	7.1 Détermination des symptômes du passage d'énergie d'un système méridien à l'autre. 7.2 Détermination des symptômes en rapport avec les cycles de circulation de l'énergie nourricière et de l'énergie défensive. 7.3 Détermination des symptômes en rapport avec la circulation énergétique selon le couplage Biao-Li. 7.4 Détermination des symptômes en rapport avec la circulation énergétique selon le couplage midi-minuit.

Code : 0283

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Établir des liens entre les points d'acupuncture et les objectifs cliniques.	Contexte de réalisation • Lors d'une intervention auprès d'une patiente ou d'un patient. • À l'aide du dossier d'une patiente ou d'un patient. • À l'aide d'ouvrages de références. • À l'aide de planches anatomiques, de livres d'anatomie, de matériel multimédia et de logiciels.
Éléments de la compétence 1 Utiliser la nomenclature des points d'acupuncture. 2 Constituer une banque de points d'acupuncture selon l'utilisation clinique souhaitée. 3 Définir des points d'acupuncture sur lesquels travailler selon leurs effets sur certains symptômes.	Critères de performance 1.1 Mention correcte du numéro des points selon leur site anatomique. 1.2 Mention correcte du nom pinyin et français des points usuels. 1.3 Interprétation du nom des points usuels si pertinent pour la pratique clinique. 2.1 Association juste des points et des combinaisons de points à des orientations thérapeutiques. 2.2 Choix des points, des regroupements de points et des familles de points selon leur nature, leur fonction et leur action énergétique. 2.3 Choix sélectif des points d'acupuncture selon leurs indications thérapeutiques. 3.1 Détermination exacte des points ayant un effet symptomatique. 3.2 Évaluation juste des forces et des faiblesses des points en fonction du traitement symptomatique du problème de santé de la patiente ou du patient.

Code : 0283	
4 Établir une prescription de points d'acupuncture en fonction de l'orientation thérapeutique.	4.1 Utilisation adéquate des règles généralement admises pour la composition d'une prescription de points. 4.2 Choix des points d'acupuncture en fonction de l'atteinte rapide des objectifs de traitement. 4.3 Évaluation juste des forces et des faiblesses relatives des points en fonction du traitement étiologique du problème de santé de la patiente ou du patient. 4.4 Composition d'une prescription de points cohérente avec l'orientation thérapeutique immédiate. 4.5 Composition d'une prescription de points cohérente avec l'orientation thérapeutique à long terme.
5 Déterminer la méthode de puncture en fonction de l'anatomie sous-jacente à un point d'acupuncture.	5.1 Détermination juste des angles et des profondeurs de puncture généralement admis pour chaque point. 5.2 Détermination exacte des restrictions et des dangers selon l'angle et la profondeur de puncture des points. 5.3 Détermination juste des méthodes de stimulation pour un point d'acupuncture donné.
6 Déterminer les méthodes de stimulation des points en fonction des effets thérapeutiques souhaités.	6.1 Détermination juste des effets thérapeutiques associés à chaque méthode de stimulation. 6.2 Détermination juste des critères à respecter pour choisir les modes de stimulation des points. 6.3 Application appropriée des critères de choix des méthodes de stimulation des points.

Code : 0284

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Caractériser l'intervention en médecine traditionnelle orientale en la comparant à l'intervention en médecine occidentale. Éléments de la compétence 1 Situer l'approche globale de la santé utilisée en MTO en regard de l'approche utilisée en médecine occidentale. 2 Définir les moyens d'évaluation propres à la MTO.	Contexte de réalisation • Lors de communications avec les patientes et les patients. • Lors de discussions avec d'autres professionnels de la santé. • Aux fins de présentations publiques. • En référence au système professionnel. • En vue de diriger une patiente ou un patient vers d'autres spécialistes. • En référence aux pathologies courantes. • En référence aux pratiques courantes de la médecine orientale et de la médecine occidentale ainsi qu'aux approches alternatives. • En référence à la médecine occidentale. Critères de performance 1.1 Détermination sommaire de l'influence des différents courants historiques et de la médecine chinoise sur la façon d'envisager la maladie et la thérapeutique. 1.2 Détermination juste de l'apport du taoïsme, du confucianisme et du bouddhisme dans la compréhension globale de la santé en MTO. 1.3 Détermination des différences entre l'approche préscientifique de la MTO et l'approche scientifique de la médecine occidentale. 2.1 Détermination juste du rôle de l'observation dans l'évaluation de l'état de santé de la patiente ou du patient en MTO. 2.2 Détermination juste du rôle de l'entrevue dans l'évaluation de l'état de santé de la patiente ou du patient en MTO. 2.3 Détermination juste du rôle de l'audition dans l'évaluation de l'état de santé de la patiente ou du patient en MTO. 2.4 Détermination juste du rôle de la palpation dans l'évaluation de l'état de santé de la patiente ou du patient en MTO. 2.5 Détermination juste des nouvelles méthodes d'évaluation de l'état de santé de la patiente ou du patient.

Code : 0284	
3 Définir la spécificité du champ d'intervention en MTO par rapport à d'autres champs de pratique du domaine de la santé.	3.1 Comparaison sommaire des divers champs de pratique. 3.2 Comparaison sommaire des outils d'évaluation. 3.3 Comparaison sommaire des méthodes de traitement. 3.4 Comparaison sommaire des divers types de pratique de l'acupuncture.
4 Déterminer l'efficacité relative des diverses approches.	4.1 Analyse sommaire de l'efficacité relative des traitements selon le critère de la durée moyenne. 4.2 Analyse sommaire de l'efficacité relative des traitements selon le critère des effets secondaires.

Code : 0285	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser l'organisation anatomique des principaux systèmes physiologiques humains.	Contexte de réalisation • En fonction d'une intervention auprès d'une patiente ou d'un patient. • En tenant compte du diagnostic médical. • Lors d'une étude de cas. • Lors de communications avec d'autres professionnels de la santé. • À l'aide d'ouvrages de référence ou de logiciels d'anatomie. • En référence aux principaux systèmes : – nerveux, hormonal et immunitaire; – cardiaque, vasculaire et respiratoire; – digestif; – urinaire et reproducteur.
Éléments de la compétence 1 Repérer sur la personne vivante les structures anatomiques de surface. 2 Caractériser l'anatomie fonctionnelle des principaux systèmes physiologiques. 3 Établir des liens entre les structures anatomiques et les mouvements de chaque articulation.	Critères de performance 1.1 Localisation juste et précise des principaux repères de surface : osseux, musculaires, tendineux, vasculaires et nerveux. 1.2 Localisation en surface des Organes des cavités thoracique et abdomino-pelvienne. 2.1 Utilisation juste de la terminologie et des abréviations propres à chaque système. 2.2 Conceptualisation juste et précise de l'organisation anatomique de chaque système. 2.3 Perception juste de la relation entre les structures anatomiques et les principales fonctions de chaque système. 2.4 Utilisation appropriée des représentations graphiques anatomiques et physiologiques. 3.1 Utilisation juste de la terminologie appropriée aux mouvements. 3.2 Détermination des mouvements normaux des articulations. 3.3 Détermination de l'amplitude normale des principaux mouvements des articulations.

Code : 0286

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser sur le plan physiologique les données relatives à l'état de santé de la patiente ou du patient. Éléments de la compétence 1 Établir des liens entre les structures anatomiques et l'ensemble des principales fonctions des systèmes physiologiques humains. 2 Visualiser le fonctionnement des systèmes physiologiques humains. 3 Établir des liens entre l'équilibre dynamique et les principales fonctions de l'organisme.	Contexte de réalisation • En fonction d'une intervention auprès d'une patiente ou d'un patient. • En tenant compte du diagnostic médical. • Lors d'une étude de cas. • Lors de communications avec d'autres professionnels de la santé. Critères de performance 1.1 Perception juste de l'organisation cellulaire. 1.2 Établissement correct des niveaux d'organisation des tissus corporels. 1.3 Utilisation pertinente des notions de base de la chimie et de la biochimie. 1.4 Perception juste des mécanismes à la base du fonctionnement des systèmes physiologiques. 2.1 Compréhension juste de la physiologie de tous les systèmes corporels. 2.2 Établissement correct de liens d'interdépendance entre les systèmes physiologiques. 2.3 Vision d'ensemble du fonctionnement des différents systèmes. 3.1 Perception juste de l'homéostasie et de ses grands mécanismes. 3.2 Établissement correct de liens entre le déséquilibre homéostatique et la maladie. 3.3 Conception juste de la contribution des grands systèmes au maintien de l'homéostasie en situation normale. 3.4 Application des principes et des concepts biologiques à des perturbations d'ordre physiologique et métabolique.

Code : 0286	
4 Analyser les mécanismes de contrôle et de régulation contribuant à l'homéostasie de l'organisme.	4.1 Établissement correct de liens entre l'équilibre dynamique et les principales fonctions de l'organisme. 4.2 Conception juste de la contribution de chacun des grands systèmes à l'homéostasie en situation de perturbation. 4.3 Application des concepts biologiques dans l'analyse des perturbations d'ordre physiologique et métabolique. 4.4 Établissement d'une vision intégrée des mécanismes de contrôle et de régulation.
5 Établir des liens entre les concepts neuro-physiologiques et le phénomène de la douleur.	5.1 Perception juste du phénomène de douleur. 5.2 Analyse sommaire de la relation entre l'intensité de la douleur et l'atteinte physique. 5.3 Perception juste des facteurs influant sur la tolérance à la douleur. 5.4 Perception juste des mécanismes en cause à chaque niveau du système nerveux central. 5.5 Perception juste des mécanismes de régulation du système nerveux central associés au phénomène de la douleur. 5.6 Comparaison des voies nerveuses en cause selon le type de douleur.
6 Circonscrire l'action physiologique de l'acupuncture.	6.1 Description juste des récepteurs sensoriels et des voies nerveuses en cause selon le site de la puncture. 6.2 Établissement de liens entre les modes de stimulation utilisés en acupuncture (aiguille, chaleur, stimulateur électrique et laser) et les mécanismes physiologiques en cause. 6.3 Conception juste des mécanismes physiologiques et neurophysiologiques sous-tendant l'action de l'acupuncture. 6.4 Perception juste des mécanismes de l'efficacité de l'acupuncture dans les cas de douleur.

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Établir des liens entre les données biomédicales et l'état de santé de la patiente ou du patient.	Contexte de réalisation • En fonction d'une intervention auprès d'une patiente ou d'un patient. • À l'aide de rapports médicaux ou d'un dossier médical. • À l'aide d'ouvrages de références, de revues spécialisées et de logiciels. • Lors des communications avec d'autres professionnels de la santé. • En référence aux pathologies occidentales les plus courantes, notamment celles qui sont traitées par l'acupuncture.
Éléments de la compétence 1 Utiliser la terminologie médicale de base. 2 Saisir le contenu des rapports et dossiers médicaux.	Critères de performance 1.1 Utilisation correcte des préfixes et suffixes pour découvrir la signification d'un terme médical. 1.2 Utilisation du terme juste pour nommer une maladie, un test ou un examen de dépistage, un appareil, un instrument et d'autres éléments de base. 1.3 Déduction juste du problème physiologique sous-jacent à partir du nom d'une pathologie. 2.1 Utilisation juste des abréviations figurant couramment dans les dossiers médicaux. 2.2 Différenciation des données faisant référence au diagnostic et des données faisant référence à des tests et examens ainsi qu'aux Substances chimiques et autres composantes du corps humain. 2.3 Interprétation sommaire des données figurant dans le rapport médical et dans le dossier médical de la patiente ou du patient. 2.4 Détermination des données médicales présentes dans le dossier ou dans le rapport médical à utiliser en MTO.

Code : 0287	
3 Appliquer des notions de pharmacologie en rapport avec l'état de santé de la patiente ou du patient.	3.1 Application juste des notions de base de la pharmacocinétique. 3.2 Association juste du médicament et de la catégorie à laquelle il appartient. 3.3 Établissement de liens pertinents entre la catégorie de médicament, son action et la situation clinique. 3.4 Détermination précise des précautions à prendre lorsqu'on traite une patiente ou patient qui prend des médicaments. 3.5 Détermination exacte des contre-indications de certains médicaments. 3.6 Établissement de liens entre la prise de médicaments et certains symptômes de la patiente ou du patient (effets secondaires).
4 Établir des liens entre les modifications structurelles et physiologiques et les signes et symptômes présentés par la patiente ou le patient.	4.1 Anticipation des modifications anatomiques à rechercher en fonction de la pathologie de la patiente ou du patient. 4.2 Description juste des signes et des symptômes des pathologies les plus courantes. 4.3 Prise en considération de l'étiologie et de la pathogenèse.
5 Établir des liens entre les pathologies courantes et les tests et autres examens de dépistage.	5.1 Pour les pathologies les plus courantes, association du nom du test ou de l'examen de dépistage et d'une brève description de la procédure à suivre. 5.2 Pour les pathologies les plus courantes, association juste du nom du test ou de l'examen aux variables mesurées. 5.3 Pour les tests et examens de dépistage les plus courants, perception juste du degré de gravité de l'atteinte par rapport aux valeurs de normalité.
6 Établir des liens entre les pathologies, les traitements les plus courants et les traitements standards.	6.1 Pour les pathologies courantes, définition juste du type de traitement proposé. 6.2 Pour les pathologies courantes, association juste du type ou de la nature du traitement à la gravité ou à la progression de l'atteinte. 6.3 Pour les pathologies courantes, diminution du degré de gravité ou de progression de l'atteinte à la suite du traitement suivi par la patiente ou le patient.

Code : 0288

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Établir des liens entre les données biomédicales et la médecine traditionnelle orientale. Éléments de la compétence 1 Établir des liens entre le diagnostic médical et les fonctions des Organes en MTO. 2 Établir des liens entre le diagnostic médical et les Substances en MTO. 3 Établir des liens entre le diagnostic médical et les méridiens en MTO.	Contexte de réalisation • En fonction d'une intervention auprès d'une patiente ou d'un patient. • À l'aide du dossier d'une patiente ou d'un patient. • Lors d'une étude de cas. • À l'aide d'ouvrages de référence, de revues spécialisées, de logiciels et d'autres supports informatiques. • En référence aux pathologies occidentales les plus courantes. Critères de performance 1.1 Association juste du diagnostic médical à l'organe et à la fonction physiologique en cause. 1.2 Association de certaines fonctions physiologiques à leur équivalent en MTO. 1.3 Association juste des symptômes ou de l'évolution des symptômes aux fonctions des Organes en MTO. 2.1 Mise en relation des diagnostics médicaux les plus courants avec les Substances correspondantes en MTO. 2.2 Détermination juste du tableau clinique des Substances associé au diagnostic médical. 3.1 Association juste du diagnostic médical aux répercussions énergétiques sur les systèmes méridiens. 3.2 Identification juste des structures anatomiques en cause. 3.3 Identification juste des méridiens à partir des zones anatomiques en cause.

Code : 0288	
4 Déterminer le ou les tableaux sémiologiques MTO correspondant à la pathologie d'une patiente ou d'un patient.	4.1 Détermination juste des ouvrages de références à utiliser pour la recherche du ou des tableaux sémiologiques. 4.2 Détermination juste des signes et des symptômes différentiels à retenir pour déterminer les tableaux sémiologiques. 4.3 Utilisation juste des autres signes et symptômes présentés par la patiente ou le patient pour compléter l'analyse différentielle menant au choix du ou des tableaux sémiologiques. 4.4 Choix justifié du ou des tableaux sémiologiques à retenir.
5 Appliquer les concepts de pathologie occidentale pour éclairer l'évaluation d'un cas, l'étiopathologie (en MTO) et le degré de gravité d'un cas.	5.1 Évaluation juste de l'information à rechercher. 5.2 Choix des ressources pertinentes pour obtenir en médecine occidentale les données nécessaires à la compréhension d'un cas. 5.3 Association juste entre l'étiologie relative à un cas en MTO et en médecine occidentale. 5.4 Comparaison sommaire de la pathogenèse en MTO et en médecine occidentale. 5.5 Utilisation de critères appropriés pour documenter le degré de gravité de l'atteinte de la patiente ou du patient. 5.6 Utilisation de moyens objectifs (test ou mesure) pour documenter le degré de gravité de l'atteinte de la patiente ou du patient.
6 Appliquer les concepts de pathologie occidentale pour documenter l'évolution de la pathologie et le pronostic en MTO.	6.1 Détermination juste de l'ancienneté de l'atteinte. 6.2 Différenciation juste des problèmes de structure et des problèmes fonctionnels. 6.3 Exploration sommaire des possibilités d'aggravation du problème de santé de la patiente ou du patient à moyen et long terme si aucun traitement n'est entrepris. 6.4 Définition sommaire des traitements couramment offerts à la patiente ou au patient en médecine occidentale pour un problème de santé.

Code : 0289

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Déterminer le rôle des facteurs environnementaux, émotionnels et familiaux sur l'équilibre énergétique. Éléments de la compétence 1 Établir des liens entre les facteurs climatiques et les problèmes de santé. 2 Établir des liens entre l'environnement socioaffectif et les problèmes de santé.	Contexte de réalisation • En fonction de l'intervention auprès d'une patiente et d'un patient. • En vue de conseils à une patiente ou à un patient. • À l'aide du dossier d'une patiente ou d'un patient. • À l'aide d'ouvrages de référence et d'articles de revues spécialisées. • Selon l'approche orientale de la santé. Critères de performance 1.1 Identification et interprétation adéquate des signes et symptômes externes ou internes engendrés par les facteurs climatiques. 1.2 Détermination juste des actions à conseiller pour atténuer les effets négatifs des facteurs climatiques. 2.1 Association adéquate entre les signes et les symptômes et le stress ou les perturbations émotionnelles vécus par la patiente ou le patient. 2.2 Détermination juste des actions à conseiller pour atténuer les effets négatifs de l'environnement socioaffectif. 2.3 Détermination juste des actions à conseiller pour atténuer les effets négatifs du stress et des émotions.

Code : 0289	
3 Établir des liens entre l'hygiène de vie et les problèmes de santé.	3.1 Identification juste des habitudes de vie (alimentation, sommeil, sexualité, etc.) qui peuvent affecter l'équilibre énergétique de la patiente ou du patient. 3.2 Définition sommaire du rôle de l'alimentation de la patiente ou du patient dans son équilibre énergétique (carences, excès, diètes et suppléments alimentaires). 3.3 Définition juste du rôle des médicaments et des drogues dans l'équilibre énergétique de la patiente ou du patient. 3.4 Définition juste du rôle de l'hygiène de vie comme facteur de risque de certaines pathologies. 3.5 Détermination juste des actions à conseiller pour atténuer les effets d'une hygiène de vie déficiente.
4 Établir des liens entre l'activité physique, l'activité intellectuelle et les problèmes de santé.	4.1 Interprétation juste des effets de la sédentarité sur l'équilibre énergétique de la patiente ou du patient. 4.2 Interprétation juste des effets d'exercices excessifs ou inappropriés sur l'équilibre énergétique de la patiente ou du patient. 4.3 Détermination juste des postures de travail, des mouvements répétitifs ou des traumatismes physiques qui peuvent affecter l'équilibre énergétique de la patiente ou du patient. 4.4 Définition juste du rôle du travail intellectuel dans l'équilibre énergétique de la patiente ou du patient. 4.5 Détermination juste des actions à conseiller pour atténuer le rôle des effets négatifs de l'activité physique et de l'activité intellectuelle sur l'équilibre énergétique.
5 Établir des liens entre les antécédents familiaux et les problèmes de santé.	5.1 Détermination juste des facteurs de risque propres aux antécédents familiaux. 5.2 Examen sommaire du rôle des antécédents familiaux dans l'équilibre énergétique de la patiente ou du patient. 5.3 Détermination juste des actions à conseiller pour atténuer les effets négatifs d'antécédents familiaux sur l'équilibre énergétique de la patiente ou du patient.

Code : 028A	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Établir une relation d'aide avec la patiente ou le patient et les aidants naturels.	Contexte de réalisation • Dans des situations impliquant la patiente ou le patient, les aidants naturels ou un collègue de travail. • À l'occasion de situations difficiles impliquant des réactions émotionnelles du stress et d'autres problèmes. • Dans le respect du code de déontologie et des règles de conduite de la profession. • En présence de problèmes psychologiques, de la douleur et de la maladie.
Éléments de la compétence 1 Manifester une attitude d'accueil et d'empathie. 2 Appliquer les techniques de communication aidante.	Critères de performance 1.1 Manifestation claire d'une attitude d'ouverture à l'autre. 1.2 Manifestation claire d'une attitude chaleureuse à l'égard de l'autre. 1.3 Manifestation claire d'intérêt envers l'autre. 1.4 Manifestation claire de respect. 2.1 Manifestation claire d'une attitude d'écoute aidante. 2.2 Perception juste du langage non verbal. 2.3 Utilisation appropriée du langage non verbal. 2.4 Utilisation appropriée de la reformulation et de la rétroaction. 2.5 Transmission juste de messages de nature professionnelle (questions, consignes et opinions).

Code : 028A	
3 Utiliser des stratégies de communication adaptées aux situations.	3.1 Prise en considération de la nature des liens à établir avec la patiente ou le patient ou avec les aidants naturels. 3.2 Adaptation du langage à la capacité de compréhension de l'interlocutrice ou de l'interlocuteur. 3.3 Perception juste des besoins et des affects de la personne. 3.4 Réaction adaptée aux appréhensions et aux résistances de la patiente ou du patient. 3.5 Création d'un lien de confiance avec la patiente ou le patient. 3.6 Aide à la patiente ou au patient pour définir le type d'émotion ressenti.
4 Évaluer la qualité de la relation.	4.1 Analyse correcte de l'état psychologique et émotionnel de la patiente ou du patient. 4.2 Détermination précise de l'aptitude immédiate de la patiente ou du patient à recevoir un traitement d'acupuncture. 4.3 Détermination précise et gestion adéquate des effets pervers de la relation aidante (phénomènes de transfert et de contre-transfert, exhibitionnisme, avantages secondaires, etc.). 4.4 Détermination juste des effets de ses propres comportements et attitudes. 4.5 Définition des limites de la ou du thérapeute (respect de l'intégrité de la patiente ou du patient et cas à adresser à d'autres spécialistes).
5 Adapter son processus de travail à la dynamique de la patiente ou du patient.	5.1 Efficacité de l'intervention quel que soit le type de patiente ou de patient. 5.2 Maîtrise de ses émotions personnelles comme thérapeute. 5.3 Orientation pertinente vers des ressources externes si nécessaire. 5.4 Obtention de la collaboration des parents d'un enfant à traiter. 5.5 Obtention de la collaboration des aidants naturels d'une patiente ou d'un patient si nécessaire. 5.6 Manifestation claire d'habiletés à convaincre la patiente ou le patient en ce qui concerne sa santé.

Code : 028A	
6 Soutenir la personne dans la prise en charge de sa santé.	6.1 Explications justes et objectives données à la patiente ou au patient. 6.2 Détermination juste des responsabilités de la patiente ou du patient à l'égard de son problème de santé. 6.3 Détermination juste des attitudes et des comportements que la patiente ou le patient doit modifier. 6.4 Détermination, classement par priorité et établissement d'un échéancier réaliste des actions à entreprendre par la patiente ou le patient pour améliorer son état de santé. 6.5 Détermination juste des ressources disponibles pour la patiente ou le patient. 6.6 Responsabilisation de la patiente ou du patient concernant sa santé.

Code : 028B	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Recueillir l'information nécessaire sur l'état de santé de la patiente ou du patient.	Contexte de réalisation • Auprès de patientes et de patients consultant pour divers problèmes de santé. • À l'aide d'un résumé de dossier. • À l'aide de rapports médicaux. • À l'aide des instruments appropriés : stéthoscope, sphygmomanomètre, otoscope, gonioscop, diapason, marteau à réflexe et autres. • À l'aide d'ouvrages de référence. • Dans le respect des lois et règlements en vigueur.
Éléments de la compétence 1 Établir la communication avec la patiente ou le patient. 2 Recueillir les données concernant l'état de santé de la patiente ou du patient.	Critères de performance 1.1 Utilisation des techniques de base de la communication. 1.2 Utilisation d'un langage clair et approprié et de questions ouvertes. 1.3 Adaptation de la façon de conduire l'entrevue à la dynamique de la patiente ou du patient. 1.4 Prise en main évidente de la conduite de l'entrevue. 2.1 Questionnement complet au sujet de la raison de la consultation. 2.2 Interprétation au fur et à mesure des données recueillies et réorientation en conséquence de l'entrevue. 2.3 Collecte complète des données obligatoires. 2.4 Examen sélectif des systèmes physiologiques.

Code : 028B	
3 Procéder à l'examen physique de la patiente ou du patient au moyen des techniques traditionnelles orientales.	3.1 Observation appropriée du teint, de la langue, de la morphologie, de la démarche et du comportement. 3.2 Utilisation judicieuse de l'audition et de l'olfaction pour compléter la collecte de données. 3.3 Palpation correcte du pouls en MTO. 3.4 Palpation correcte des zones anatomiques en fonction de la raison de la consultation. 3.5 Interprétation progressive adéquate en MTO des données recueillies par l'examen physique de la patiente ou du patient.
4 Procéder à l'examen physique de la patiente ou du patient au moyen de techniques occidentales.	4.1 Prise adéquate de la mesure de la tension artérielle. 4.2 Auscultation correcte des poumons. 4.3 Observation adéquate du fond de l'oreille. 4.4 Mesure adéquate de l'amplitude articulaire. 4.5 Application correcte des techniques de palpation de l'abdomen, ainsi que des membres supérieurs et inférieurs. 4.6 Application correcte des techniques de palpation des ganglions, ainsi que des glandes et tissus cutanés. 4.7 Application correcte des techniques de palpation de la tête, du cou et du thorax.
5 Évaluer les fonctions cognitives, l'état émotionnel et le comportement de la patiente ou du patient.	5.1 Évaluation minimale du degré de lucidité de la patiente ou du patient. 5.2 Évaluation correcte des émotions ressenties par la patiente ou le patient. 5.3 Dépistage sensible des comportements agressifs et exhibitionnistes et d'autres comportements excessifs. 5.4 Établissement de liens entre le degré de lucidité, l'état émotif et le comportement de la patiente ou du patient et la pertinence de donner un traitement.

Code : 028B	
6 Évaluer les fonctions neurologiques de la patiente ou du patient.	6.1 Détermination des situations où un examen sommaire des fonctions neurologiques d'une patiente ou d'un patient est nécessaire. 6.2 Liens adéquats entre certains signes et symptômes présentés par la patiente ou le patient et ses fonctions neurologiques. 6.3 En présence de certains signes neurologiques, évaluation sommaire d'autres signes et symptômes neurologiques. 6.4 Vérification minimale des réflexes.
7 Inscrire l'information dans le dossier de la patiente ou du patient.	7.1 Données complètes et pertinentes. 7.2 Utilisation correcte des abréviations courantes. 7.3 Respect intégral des critères de légalité pour l'inscription de l'information dans le dossier.

Code : 028C	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Interpréter la maladie selon les principes de la médecine traditionnelle orientale. Éléments de la compétence 1 Déterminer le tableau clinique. 2 Évaluer les effets du déséquilibre énergétique actuel sur les méridiens, les Substances et les Organes.	Contexte de réalisation • Lors de l'intervention auprès d'une patiente ou d'un patient. • À l'aide du dossier d'une patiente ou d'un patient. • À l'aide des grilles d'analyse et des tableaux sémiologiques de la MTO. • À l'aide d'ouvrages de référence. • À l'aide de logiciels et de banques de données. Critères de performance 1.1 Adoption d'une approche systémique. 1.2 Recherche d'un dénominateur commun entre les signes et les symptômes de la patiente ou du patient. 1.3 Choix de la grille d'analyse de la MTO la plus indiquée selon le problème de santé de la patiente ou du patient. 1.4 Utilisation juste et rigoureuse des grilles d'analyse. 2.1 Établissement de liens entre le terrain de la personne et les signes et symptômes liés à la raison de la consultation. 2.2 Détermination des facteurs psychologiques et environnementaux influant sur le problème de santé. 2.3 Détermination exacte des méridiens, des Substances ainsi que des Organes en cause dans le problème de santé de la patiente ou du patient. 2.4 Détermination exacte de la pathogenèse. 2.5 Prévion de l'évolution probable du déséquilibre énergétique.

Code : 028C	
3 Évaluer le degré de risque d'une situation clinique.	3.1 Discernement rapide des signes de gravité présentés par la patiente ou le patient. 3.2 Utilisation adéquate et rigoureuse d'échelles de triage. 3.3 Utilisation judicieuse de l'aide nécessaire lors d'une situation à risque. 3.4 Orientation adéquate d'une patiente ou d'un patient présentant les signes d'une maladie grave. 3.5 Suivi professionnel de la patiente ou du patient adressé à une ou un autre spécialiste.
4 Exercer son jugement.	4.1 Sélection judicieuse de l'information à retenir. 4.2 Adaptation constante aux besoins de la patiente ou du patient. 4.3 Démonstration d'ouverture dans le raisonnement. 4.4 Démonstration d'un esprit critique et d'un souci constant d'objectivité en ce qui concerne les lectures spécialisées et les nouvelles approches. 4.5 Respect du devoir de réserve. 4.6 Modification de ses actions en fonction des commentaires reçus. 4.7 Mise à profit judicieuse de l'expérience acquise.
5 Se dépasser.	5.1 Recherches spontanées sur des sujets en rapport avec les cas cliniques. 5.2 Manifestation évidente du souci d'offrir le meilleur traitement possible à sa patiente ou à son patient. 5.3 Suggestions et propositions judicieuses concernant des cas cliniques.

Code : 028D

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Évaluer l'état énergétique de la patiente ou du patient.	Contexte de réalisation • Lors d'une intervention clinique auprès d'une patiente ou d'un patient. • À partir de l'information recueillie. • À l'aide du dossier de la patiente ou du patient. • À l'aide d'ouvrages de référence. • À l'aide de logiciels, l'Internet et d'autres supports informatiques. • En consultant au besoin d'autres professionnels de la santé. • Dans le respect des règlements en vigueur.
Éléments de la compétence 1 Analyser l'information recueillie sur l'état de santé de la patiente ou du patient. 2 Documenter l'analyse du cas.	Critères de performance 1.1 Établissement de la chronologie du problème de santé et classement par priorité de l'information préalablement recueillie. 1.2 Recherche d'un dénominateur commun aux différents symptômes à l'origine de la consultation. 1.3 Choix approprié et utilisation correcte de la grille d'analyse en MTO. 1.4 Interprétation distincte des symptômes à l'origine de la consultation en regard de ceux liés aux prédispositions physiopathologiques de la patiente ou du patient. 1.5 Établissement juste des facteurs étiologiques probables à la lumière de l'information recueillie. 1.6 Démonstration d'une capacité minimale à anticiper l'évolution de la pathologie en MTO. 2.1 Prise en considération des données de la médecine occidentale. 2.2 Lectures complémentaires en lien avec le cas. 2.3 Recherches sur Internet ou dans des banques de données en lien avec le cas. 2.4 Recherche d'avis d'autres professionnels de la santé si nécessaire.

Code : 028D	
2 Documenter l'analyse du cas. <i>(suite)</i>	2.5 Modification de l'évaluation de la pathogenèse à la lumière des données de la médecine occidentale et de recherches personnelles sur le cas. 2.6 Démonstration de rigueur et d'objectivité dans l'analyse.
3 Déterminer l'ensemble du tableau clinique correspondant à l'état de la patiente ou du patient.	3.1 Prise en considération de la raison de la consultation et du terrain. 3.2 Analyse différentielle des tableaux sémiologiques en rapport avec le problème à traiter. 3.3 Production d'un court texte ou d'un schéma expliquant la pathogenèse. 3.4 Choix du tableau clinique le plus en rapport avec la raison de la consultation donnée par la patiente ou le patient. 3.5 Choix du tableau clinique le plus en rapport avec les prédispositions physiopathologiques de la patiente ou du patient.
4 Inscrire le résultat de l'évaluation dans le dossier de la patiente ou du patient.	4.1 Utilisation des termes de la MTO. 4.2 Définition claire du tableau clinique en rapport avec la raison de la consultation et du tableau clinique en rapport avec les prédispositions physiopathologiques de la patiente ou du patient.

Code : 028E	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Interagir avec diverses personnes-ressources dans un contexte professionnel. Éléments de la compétence 1 Interpréter et transmettre de l'information. 2 Communiquer oralement et par écrit avec des collaboratrices et collaborateurs. 3 Collaborer avec d'autres professionnels de la santé.	Contexte de réalisation • En se référant à des situations représentatives de la profession. • Dans le respect d'une approche multidisciplinaire. • En situation de représentation de la profession. Critères de performance 1.1 Utilisation d'une technique d'intervention appropriée à la situation. 1.2 Utilisation judicieuse du langage verbal et non verbal. 1.3 Démonstration de la capacité de synthèse dans ses exposés. 2.1 Choix et utilisation de stratégies et de moyens appropriés à la nature de la collaboration à établir, aux activités de la personne et à son degré d'intérêt. 2.2 Utilisation adéquate de divers moyens de communication. 2.3 Maintien de la qualité de l'expression orale et écrite. 2.4 Présentation correcte de l'acupuncture lors d'interventions en public. 3.1 Distinction juste des rôles et des niveaux hiérarchiques au sein d'une équipe. 3.2 Respect du champ d'action des autres professionnels de la santé. 3.3 Estimation claire de ses ressources et de celles des autres. 3.4 Participation active et utile au travail d'équipe. 3.5 Influence positive et respect des décisions prises par l'équipe. 3.6 Manifestation évidente d'habiletés à mobiliser, négocier et convaincre.

Code : 028E	
4 Résoudre des conflits interpersonnels en milieu de travail multidisciplinaire.	4.1 Perception juste d'une situation conflictuelle, de son ampleur et de ses causes. 4.2 Analyse juste de ses réactions personnelles devant un conflit. 4.3 Estimation juste du point de vue de l'autre dans un conflit. 4.4 Formulation d'une hypothèse de solution. 4.5 Application de la solution retenue. 4.6 Manifestation de respect, d'ouverture et de l'esprit de conciliation.

Code : 028F	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Établir le plan d'intervention. Éléments de la compétence 1 Évaluer la pertinence d'un traitement d'acupuncture. 2 Établir la stratégie de traitement en fonction de l'état de la patiente ou du patient. 3 Anticiper les résultats.	Contexte de réalisation • En situation clinique, avec la patiente ou le patient. • À l'aide d'ouvrages de référence. • Dans le respect des lois et règlements en vigueur, ainsi que du code de déontologie. Critères de performance 1.1 Application systématique et juste d'une grille d'évaluation du degré de gravité d'un cas clinique. 1.2 Vérification systématique de l'adéquation entre le cas et les limites de la profession. 1.3 Vérification de la pertinence d'entreprendre des traitements, lorsqu'un nombre élevé est nécessaire. 2.1 Définition claire des orientations thérapeutiques à court et à long terme. 2.2 Détermination d'une banque de points d'acupuncture à utiliser conformément aux orientations thérapeutiques. 2.3 Détermination exacte du mode de stimulation des points d'acupuncture. 2.4 Définition juste des conseils à donner à la patiente ou au patient. 3.1 Prévision réaliste du nombre de traitements nécessaire. 3.2 Prévision réaliste du pourcentage d'amélioration possible. 3.3 Prévision réaliste des effets négatifs du traitement.

Code : 028F	
4 Établir une entente avec la patiente ou le patient sur le plan de l'intervention.	4.1 Vérification des attentes de la patiente ou du patient par rapport au traitement. 4.2 Explication claire à la patiente ou au patient du nombre et de la fréquence des traitements nécessaires, de leur déroulement, des effets négatifs possibles ainsi que du pourcentage d'amélioration anticipé. 4.3 Communication claire à la patiente ou au patient du degré de participation requis de sa part et des actions qu'elle ou il doit entreprendre pour améliorer sa santé.
5 Consigner les notes dans le dossier.	5.1 Inscription appropriée du plan d'intervention proposé. 5.2 Confirmation de la transmission d'information à la patiente ou au patient. 5.3 Inscription fidèle des commentaires de la patiente ou du patient à la suite à la présentation du plan d'intervention.

Code : 028G	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Prévenir les risques pour la santé et la sécurité.	Contexte de réalisation • Lors d'interventions individuelles ou collectives relativement à des situations impliquant des soins ainsi que la santé et la sécurité. • À l'aide de matériel de protection, de substances désinfectantes et de contenants pour le matériel souillé. • Dans le respect des lois et règlements en vigueur, notamment les règlements sur l'asepsie de l'Ordre des acupuncteurs du Québec et le règlement sur les déchets biomédicaux.
Éléments de la compétence 1 Aménager un environnement de travail sécuritaire. 2 Repérer les dangers d'infection.	Critères de performance 1.1 Évaluation juste des facteurs ergonomiques, fonctionnels et sécuritaires à considérer pour l'aménagement d'un poste de travail en acupuncture. 1.2 Perception juste des effets de la ventilation, du bruit, du chauffage et de l'éclairage sur la santé et le bien-être des patientes et des patients ainsi que de l'acupunctrice ou de l'acupuncteur. 1.3 Sélection et disposition judicieuses des instruments, des appareils ainsi que des sources lumineuses. 2.1 Perception juste des fondements microbiologiques du phénomène de l'infection. 2.2 Perception juste du pouvoir pathogène des microorganismes. 2.3 Perception juste des moyens de transmission des infections. 2.4 Énumération juste des maladies à déclaration obligatoire.

Code : 028G	
3 Prévenir les infections.	3.1 Perception juste des risques d'infection selon les situations cliniques. 3.2 Choix judicieux et application rigoureuse de la méthode de nettoyage, de désinfection ou de stérilisation du matériel. 3.3 Utilisation correcte des moyens physiques et chimiques pour nettoyer ou stériliser le matériel. 3.4 Application correcte des contrôles de la qualité. 3.5 Manifestation évidente d'un comportement clinique visant à éliminer les risques de transmission des infections.
4 Appliquer des mesures d'élimination des déchets biomédicaux.	4.1 Identification réglementaire des déchets biomédicaux. 4.2 Application rigoureuse des règlements concernant les déchets biomédicaux.
5 Prévenir les risques pour sa propre santé en situation de travail.	5.1 Perception juste des risques d'agression. 5.2 Détermination juste des mesures de sécurité personnelle à appliquer en milieu de travail. 5.3 Utilisation judicieuse des moyens et techniques de prévention des agressions.
6 Réduire les risques de blessure et d'accident.	6.1 Dépistage judicieux des risques. 6.2 Choix judicieux et utilisation appropriée de techniques de déplacement destinées à réduire les risques de blessure et d'accident. 6.3 Utilisation systématique de moyens appropriés de prévention des blessures et des accidents.
7 Protéger et conserver sa santé.	7.1 Détermination de ses faiblesses en matière de santé. 7.2 Activités concrètes permettant de protéger et d'améliorer sa propre santé.

Code : 028H	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Localiser les points d'acupuncture sur le corps de la patiente ou du patient. Éléments de la compétence 1 Préparer la personne selon les points à localiser. 2 Utiliser des repères visuels et tactiles. 3 Repérer les structures anatomiques sous-jacentes aux points d'acupuncture.	Contexte de réalisation - Chez des patients des deux sexes et de tous âges. - Pour tous les points d'acupuncture. Critères de performance 1.1 Choix optimum de la position de la patiente ou du patient. 1.2 Utilisation judicieuse de coussins et d'oreillers selon les besoins de la patiente ou du patient et le type de puncture à effectuer. 1.3 Utilisation d'un langage clair pour formuler les consignes. 2.1 Association évidente du point d'acupuncture à localiser et de sa situation anatomique. 2.2 Détermination exacte du repère anatomique à utiliser en relation avec chaque point d'acupuncture à localiser. 2.3 Utilisation juste des repères anatomiques pour identifier les points d'acupuncture. Pour les points sur les membres, calcul exact des distances proportionnelles à partir du repérage visuel du point central et des interlignes articulaires. 2.4 Choix de la méthode la mieux adaptée au point à localiser. 3.1 Utilisation de méthodes de palpation adéquates. 3.2 Identification juste des os, muscles et tendons sous-jacents aux points d'acupuncture. 3.3 Identification juste des vaisseaux sanguins, nerfs et Organes sous-jacents aux points d'acupuncture. 3.4 Détermination juste de la qualité des tissus sous-jacents aux points à localiser. 3.5 Repérage précis des cicatrices, grains de beauté et vaisseaux sanguins se superposant aux points d'acupuncture à localiser.

Code : 028H	
4 Assurer le contrôle gestuel au moment de son intervention.	4.1 Utilisation de la méthode la plus efficace selon les points à localiser. 4.2 Démonstration évidente de fluidité, de rapidité et de précision dans la localisation des points d'acupuncture. 4.3 Démonstration évidente d'une économie de gestes dans la localisation des points d'acupuncture. 4.4 Démonstration d'aisance dans le toucher corporel. 4.5 Démonstration d'aisance dans tous les aspects de la palpation et tous les sites anatomiques où se trouvent les points d'acupuncture.
5 Maintenir le confort et la sécurité de la patiente ou du patient.	5.1 Détermination juste des situations où la personne pourrait se sentir mal à l'aise lors de palpations. 5.2 Utilisation des moyens nécessaires pour mettre la patiente ou le patient à l'aise selon les points d'acupuncture à localiser. 5.3 Manifestation évidente d'aisance, de rigueur et d'absence d'ambiguïté lors de la palpation des zones anatomiques situées sur la poitrine ou près des organes génitaux. 5.4 Manifestation évidente d'un comportement visant à éliminer les risques d'infection.

Code : 028J	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Donner le traitement.	Contexte de réalisation • En situation clinique, avec une patiente ou un patient. • À l'aide du matériel spécialisé (aiguilles, moxas, stimulateur électrique, laser, ventouses, billes, etc.). • Selon le plan d'intervention. • Dans le respect des lois et règlements en vigueur.
Éléments de la compétence 1 Organiser la salle de traitement. 2 Installer la patiente ou le patient. 3 Faire preuve de vigilance.	Critères de performance 1.1 Vérification de la propreté des espaces cliniques. 1.2 Préparation adéquate de la table de traitement et du mobilier. 1.3 Préparation adéquate du matériel nécessaire au traitement. 2.1 Utilisation de techniques de déplacement sécuritaire, si nécessaire. 2.2 Aide adéquate à la patiente ou au patient si nécessaire. 2.3 Aide adaptée à la personne handicapée. 2.4 Souci constant du confort de la patiente ou du patient. 3.1 Surveillance constante des réactions de la patiente ou du patient. 3.2 Anticipation des réactions de la patiente ou du patient. 3.3 Adoption d'une position de travail sécuritaire.

Code : 028J	
4 Appliquer les normes d'hygiène et d'asepsie.	4.1 Désinfection de la peau avant les punctures. 4.2 Application des normes en vigueur pour les punctures avec écoulement de sang. 4.3 Application du protocole de puncture accidentelle, si nécessaire. 4.4 Application des normes en vigueur pour le nettoyage, la désinfection et la stérilisation du matériel. 4.5 Disposition sécuritaire du matériel souillé.
5 Utiliser les outils et les techniques de traitement en vigueur.	5.1 Choix judicieux du type, de la longueur et du diamètre d'aiguilles en fonction des besoins. 5.2 Insertion sans douleur des aiguilles à main levée ou du mandrin. 5.3 Manipulation appropriée et correcte des aiguilles pour l'obtention du Qi. 5.4 Utilisation correcte et sécuritaire des outils et appareils de stimulation.
6 Appliquer des techniques de massage Tuina.	6.1 Détermination juste des situations où les techniques de massage Tuina sont indiquées. 6.2 Application des techniques de base du massage Tuina.

Code : 028K	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Intervenir en situation d'urgence. Éléments de la compétence 1 Appliquer le protocole en cas de puncture accidentelle. 2 Appliquer les techniques d'intervention physiologiques. 3 Agir en situation d'urgence psychiatrique. 4 Gérer le stress inhérent à la situation de travail.	Contexte de réalisation - En situation clinique, avec une patiente ou un patient. - Dans le respect des lois et règlements en vigueur. Critères de performance 1.1 Utilisation rapide et efficace des techniques de lavage et de désinfection de la plaie. 1.2 Collecte de donnée conforme aux normes de l'Ordre des acupuncteurs du Québec. 1.3 Suivi médical conforme aux normes de l'Ordre des acupuncteurs du Québec. 2.1 Détermination exacte d'une situation nécessitant l'application de techniques d'intervention d'urgence. 2.2 Application rapide et efficace des techniques de réanimation cardio-respiratoire (RCR). 2.3 Application rapide et efficace des techniques de premiers soins. 2.4 Aiguillage immédiat de la patiente ou du patient nécessitant des soins médicaux urgents. 3.1 Établissement clair des mesures à prendre selon la situation. 3.2 Prépondérance de sa sécurité personnelle. 3.3 Application des mesures d'intervention appropriées. 3.4 Aiguillage immédiat de la patiente ou du patient nécessitant des soins psychiatriques urgents. 4.1 Détermination claire des manifestations physiques et psychologiques du stress. 4.2 Détermination juste et réaliste de moyens efficaces pour maîtriser le stress.

Code : 028K	
5 Effectuer un traitement d'acupuncture en situation d'urgence.	5.1 Prépondérance de la sécurité de la patiente ou du patient. 5.2 Hiérarchisation des mesures d'urgence conventionnelles. 5.3 Évaluation juste de la pertinence d'effectuer un traitement d'acupuncture. 5.4 Application sécuritaire du traitement approprié. 5.5 Surveillance de la patiente ou du patient et suivi approprié. 5.6 Consignation dans le dossier de l'information nécessaire.
6 Noter dans le dossier de la patiente ou du patient l'information relative à l'intervention.	6.1 Rapport concis et complet sur la situation ayant nécessité l'application de mesures d'urgence. 6.2 Prise en considération des critères de légalité lors de l'inscription de l'information dans le dossier. 6.3 Transmission du rapport détaillé aux autorités concernées.

Code : 028L

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Assurer le suivi des interventions auprès de la patiente ou du patient. Éléments de la compétence 1 Mesurer les effets du traitement d'acupuncture. 2 Ajuster l'évaluation énergétique et le plan d'intervention. 3 Poursuivre les traitements. 4 Faire le bilan objectif des résultats obtenus.	Contexte de réalisation • Lors de situations cliniques variées. • À l'aide d'ouvrages spécialisés. • Lors de communications avec d'autres professionnels de la santé. Critères de performance 1.1 Détermination exacte des données essentielles à recueillir pour l'évaluation des effets du traitement. 1.2 Utilisation des moyens adéquats pour recueillir l'information recherchée 1.3 Recherche d'information supplémentaire pouvant influencer sur le traitement. 2.1 Analyse adéquate des données recueillies lors de la rencontre de suivi. 2.2 Détermination exacte des modifications à apporter à l'évaluation énergétique et au plan d'intervention. 2.3 Ajustements nécessaires de l'évaluation énergétique et du plan d'intervention à chaque visite de la patiente ou du patient. 3.1 Application du traitement d'acupuncture en adaptant le mode de stimulation aux réactions de la patiente ou du patient après le premier traitement. 3.2 Adaptation du traitement à chaque visite de la patiente ou du patient. 4.1 Utilisation de critères objectifs pour l'évaluation des résultats cliniques. 4.2 Vérification de la satisfaction de la patiente ou du patient compte tenu de ses attentes.

Code : 028L

5 Fermer le dossier.

- 5.1 Détermination des situations où l'acupunctrice ou l'acupuncteur, seul ou conjointement avec la patiente ou le patient, doit décider de mettre fin au traitement.
- 5.2 Suivi systématique auprès de la patiente ou du patient, à la suite d'une décision de sa part, de ne pas poursuivre les traitements d'acupuncture.
- 5.3 Détermination exacte des situations où l'acupunctrice ou l'acupuncteur doit fermer le dossier.
- 5.4 Inscription au dossier des informations nécessaires à la fermeture du dossier.

Code : 028M

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Administrer un bureau d'acupuncture.	Contexte de réalisation • Dans le cas d'une travailleuse ou d'un travailleur autonome. • En situation de démarrage d'entreprise. • À l'aide de la documentation et du matériel nécessaires. • À l'aide d'un micro-ordinateur et de logiciels de gestion de bureau. • Dans le respect des lois et règlements en vigueur.
Éléments de la compétence 1 Planifier la démarche à suivre pour le démarrage d'une entreprise. 2 Effectuer les activités de comptabilité du bureau. 3 Planifier et gérer son travail.	Critères de performance 1.1 Détermination des personnes et des moyens nécessaires pour orienter correctement sa démarche. 1.2 Planification correcte et ordonnée de chaque étape de la démarche de création d'une entreprise. 1.3 Prise en considération des lois et règlements en vigueur. 1.4 Installation et aménagement des lieux. 2.1 Classement adéquat des pièces justificatives. 2.2 Préparation correcte des encaissements et dépôts bancaires. 2.3 Respect des principes comptables. 2.4 Respect des lois fiscales en vigueur. 2.5 Enregistrement exact des transactions comptables. 2.6 Interprétation exacte de l'information comptable et des ratios financiers. 3.1 Planification optimale des rendez-vous. 3.2 Détermination des objectifs à atteindre. 3.3 Établissement de la structure opérationnelle en prévision de l'atteinte des objectifs. 3.4 Vérification périodique de l'atteinte des objectifs. 3.5 Suivi régulier de l'inventaire.

Code : 028M	
4 Produire des documents officiels.	4.1 Respect des normes d'émission des factures et des reçus de frais d'honoraires destinés à la CSST, à la SAAQ et à diverses compagnies d'assurance. 4.2 Qualité dans la rédaction des notes d'évolution et des résumés de dossier (en français et en anglais). 4.3 Rédaction de documents dans un langage accessible aux autres professionnels de la santé.
5 Gérer les dossiers patients.	5.1 Établissement d'une marche à suivre concernant la fermeture et le transfert des dossiers. 5.2 Système de classification sécuritaire et efficace. 5.3 Élimination réglementaire des dossiers datant de plus de cinq ans. 5.4 Respect des règlements applicables à la fermeture et au transfert de dossiers. 5.5 Respect de la confidentialité de l'information.
6 Promouvoir ses services.	6.1 Évaluation ponctuelle des besoins des patientes et des patients. 6.2 Détermination réaliste et concurrentielle de l'offre de services. 6.3 Détermination des stratégies de promotion. 6.4 Évaluation ponctuelle de la satisfaction des patientes et des patients.

Code : 028N	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Optimiser son intervention clinique.	Contexte de réalisation • Auprès de patientes et de patients de divers âges. • Auprès de patientes et de patients consultant pour divers problèmes de santé. • Dans le respect des lois et règlements en vigueur. • À l'aide d'ouvrages de référence et de matériel informatique. • À l'aide de l'ensemble des instruments spécialisés.
Éléments de la compétence 1 Planifier son travail. 2 Organiser son travail clinique. 3 Diriger soi-même son travail clinique.	Critères de performance 1.1 Gestion efficace et responsable des rendez-vous. 1.2 Gestion du temps efficace en fonction des besoins des patientes et des patients et de ses activités cliniques. 2.1 Aménagement des lieux visant le mieux-être de la patiente ou du patient. 2.2 Contrôle approprié des coûts d'utilisation du matériel lors du travail clinique. 2.3 Préparation adéquate du matériel clinique. 2.4 Lectures et recherches préparatoires en fonction des sujets cliniques prévus. 3.1 Démonstration évidente de leadership lors de la prise en charge d'une patiente ou d'un patient. 3.2 Responsabilisation et dépassement de soi dans ses interventions cliniques. 3.3 Recherches pertinentes et approfondies sur les cas cliniques. 3.4 Aisance suffisante pour se dégager du contenu technique en présence d'une patiente ou d'un patient.

Code : 028N	
3 Diriger soi-même son travail clinique. (<i>suite</i>) 4 Contrôler la qualité des services offerts.	3.5 Optimisation de l'utilisation des ressources cliniques 3.6 Attention rigoureuse accordée à la tenue et à l'archivage des dossiers. 4.1 Évaluation continue de ses choix de traitement. 4.2 Contrôle adéquat des coûts d'exploitation. 4.3 Utilisation adéquate de l'approche client. 4.4 Évaluation systématique de la satisfaction de la patiente ou du patient à la fin d'une série de traitements.

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle permet aussi à l'étudiant ou l'étudiante de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune et chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra rendre compte que :

- sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle sera capable :
 - d'analyser, d'expliquer et d'apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et d'en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - de reconnaître des procédés littéraires et langagiers et d'en apprécier la contribution dans le projet d'un texte;
 - de reconnaître et d'analyser les particularités d'une situation de communication et d'y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - de porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue.

- sur le plan des acquis culturels, il ou elle sera capable :
 - de reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - d'apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et de se situer par rapport à elles;
 - de préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et d'en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - de reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime dans la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble dans la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière à s'ouvrir aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Il forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui se donne pour point d'appui la raison dans l'étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique; cela l'habitue à revenir sur sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.

- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à l'aide desquels des conceptions philosophiques permettent de définir l'être humain;
 - des outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- sur le plan des attitudes, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue pour analyser toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière à ce que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le cadre de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à

argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement à l'ordre d'enseignement collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) Puisqu'elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;
- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez

l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.
- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps ;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle peut :
 - percevoir l'importance de prendre en charge sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de

pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.

